

## Annonce Régisseur Bâtiment

Le 21/07/2023

Date de prise de fonction souhaitée : à partir de mi-septembre 2023

Date limite de candidature : le 4 septembre 2023 à 12h

Durée de la mission : CDD de 10 mois minimums

Rémunération mensuelle brute : 2 500€

Temps de travail hebdo : 35h hebdomadaires

Domaine d'activité de L'Académie Fratellini:

Formation, production, accueil des arts du cirque.

Localisation Administrative et géographique :

Académie Fratellini  
9, rue des cheminots  
93210 La Plaine Saint-Denis

**Activités principales** :

En complément de son Centre de Formation aux Arts du Cirque (Ecole Nationale Supérieure des Arts du Cirque), l'Académie Fratellini est un pôle de production et de diffusion de spectacles et d'accueil de compagnies en résidence, une école de cirque pour amateurs (enfants et adultes), un espace dédié aux artistes professionnels souhaitant s'entraîner, un espace ouvert aux événements d'entreprises.

Le service technique a pour mission de coordonner et de mettre en œuvre l'ensemble des activités de l'Académie.

Placé sous l'autorité du directeur technique, le la régisseur/se bâtiment sera chargé/e de la maintenance des locaux du site de l'Académie Fratellini et de ses espaces verts. Il/elle aura la charge de l'hygiène et de la sécurité des personnes. Il/elle coordonnera les actions de maintenance, encadrera les sociétés prestataires et en organisera la réception. Il/elle est garant/e du bon fonctionnement des bâtiments pour l'accueil des salariés, étudiants et du public. Il/elle assurera une veille pour prévoir les travaux à court terme.

**Missions principales** :

- 1- Assurer le bon fonctionnement de toutes les installations techniques du site contrôles journaliers (rondes, mesures, relevés, constats)
  - a. Participer à l'organisation du planning de vérification et des contrôles obligatoires relatifs aux établissements recevant du public (ERP/ERT), coordonner les interventions, établir les plans de prévention, renseigner le registre de sécurité chaque fois que nécessaire et/ou obligatoire (électricité, éclairage, extincteurs, SSI, alarme, désenfumage, ...) ;
  - b. S'assurer du parfait état de fonctionnement des éclairages du bâtiment, ainsi que des éclairages et balisages de secours. Planifie et procède aux opérations de « re-lamping ».
  - c. S'assurer du bon fonctionnement du réseau informatique et téléphonique et coordonne les interventions des prestataires informatiques ;
  - d. Faire établir des devis auprès de prestataires et les soumettre à la direction technique pour validation, suivi et réception des travaux ;

- 2- Veiller au respect des consignes de sécurité, d'hygiène et aux procédures techniques en vigueur dans l'établissement,
  - a. Assurer et veiller à la propreté générale des bâtiments et aux protocoles d'évacuation des déchets, mise en place de recyclage, tri sélectif, déchets toxiques, ...
  - b. Encadre et planifie le travail de l'équipe de ménage et de gardiennage
  - c. Prendre en charge l'affichage de la signalétique interne (prévention, information, consignes, ...).
  - d. S'assurer du bon état et de la position des mobiliers et équipements destinés au public et aux salariés conformément à la réglementation ERP et ERT
  - e. Gérer les accès à l'établissement pour le personnel (gestion de clefs) suivant les prérogatives de la direction technique
  - f. Gérer l'ouverture et la fermeture de l'établissement en relation avec les autres personnels ainsi que la mise en route du système d'alarme intrusion suivant les prérogatives de la direction technique
- 3- Assurer le bon fonctionnement des ateliers (costumerie, bois et fer)
- 4- Gérer le bon fonctionnement des véhicules de l'association (entretien et réparation)
- 5- Gérer les stocks de consommables pour le bâtiment (ampoules, néons, serrurerie, etc..), pour l'hygiène (savon, essuie-main, papier hygiénique, produit de ménage, matériel de ménage, etc...) et pour les activités
- 6- Réaliser des petits travaux d'électricité, de plomberie et serrurerie simples, de peinture d'entretien, de petite maçonnerie ou menuiserie ;
- 7- Participer au déménagement et réaménagement des locaux

**Liaisons hiérarchiques :**

- 8- Directeur technique, ou par délégation le directeur technique adjoint de l'Académie.

**Profil recherché :**

- Formation technique ou technologique de niveau Bac + 2 minimum.
- Autonomie, rigueur, organisation, esprit d'initiative et sens du travail en équipe
- Une expérience avérée d'au moins 2 ans dans une fonction équivalente.
- Titulaire du permis B

**Compétences et connaissances mises en œuvre :**

- Compétences confirmées dans le domaine de la maintenance bâtiment ;
- Certification électrique basse tension ;
- CACES ;
- Connaissances des règles élémentaires de sécurité concernant les ERP, ERT ;
- Connaissance des environnements du spectacle vivant et de l'accueil du public ;
- Connaissances des outils informatiques (Pack Office, Suite Google) ;
- Connaissances réseaux informatiques.

**Qui contacter :**

Joëlle Payet, directrice technique : [joelle.payet@academie-fratellini.com](mailto:joelle.payet@academie-fratellini.com)

Gwenola Stephan, administratrice : [gwenola.stephan@academie-fratellini.com](mailto:gwenola.stephan@academie-fratellini.com)